

CODE POSTAL



Valeur : 0,30 F

Couleurs : vert et rouge

Imprimé en typographie

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille



Valeur : 0,50 F

Couleurs : rouge et jaune

VENTE

anticipée, le 3 juin 1972 à PARIS;

générale, le 5 juin 1972.

L'augmentation du trafic postal étant liée au développement économique d'un pays, il n'y a rien d'étonnant à ce que le nombre des correspondances confiées annuellement à la Poste ait largement doublé en France au cours des deux dernières décennies.

Ce développement rapide et intensif pose évidemment des problèmes. En effet, si l'on aime recevoir son courrier le matin, l'habitude veut que chacun attende la fin de l'après-midi pour expédier ses propres lettres. Conséquence : le nombre d'objets à trier croît, mais le temps pour effectuer le tri reste le même; il faut donc être en mesure de trier plus, et plus vite. Comment? Dix-neuf pays (1) se sont déjà posé la question et ont tous adopté la même solution : la mécanisation du tri.

Seulement, si les machines peuvent trier très vite, elles ne savent pas lire sans erreur les adresses manuscrites. Il est donc nécessaire de leur traduire ces adresses, grâce à des signes particuliers, chiffres ou lettres, qui constituent un code.

Les premières bases du Code postal français datent de 1965, époque à laquelle le public a été invité à rédiger ses adresses en désignant le nom du département — qu'il soit de trois lettres comme l'Ain ou le Var ou qu'il en compte vingt comme les Alpes-de-Haute-Provence — par un groupe de deux chiffres prenant place devant le nom du bureau distributeur.

Deux chiffres suffisent parce qu'il y a moins de cent départements en France. Étant donné que certains dépar-

tements comptent plus de cent bureaux distributeurs, trois chiffres sont nécessaires pour identifier ces derniers.

En bref, un bloc de cinq chiffres (sans point ni espace entre les deux premiers et les trois autres) suffit pour exprimer en « langage-code » la destination d'un envoi postal.

Ce « langage-code », connu des expéditeurs et utilisé par eux dans la rédaction de leurs adresses, est à son tour transformé dans le service postal en « langage-machine », au cours d'une opération appelée « indexation » consistant à traduire les chiffres en bâtonnets fluorescents qui sont imprimés sur les enveloppes à trier.

Une fois indexée, une enveloppe peut être triée automatiquement, à très grande vitesse, en un point quelconque de la chaîne d'acheminement sans avoir à subir de nouvelle préparation.

Si l'on considère qu'actuellement une lettre fait en moyenne l'objet de trois tris en cours d'acheminement, on se rend compte aisément des gains de temps que peut procurer la mécanisation et l'on mesure toute l'importance que revêt l'adhésion spontanée du public au nouveau code postal.

C'est d'ailleurs pour souligner cette importance que l'Administration des PTT a décidé de réaliser deux timbres avec le graphisme qui symbolise désormais le code postal français. Ce graphisme est à la fois simple et très significatif : cinq ronds alignés et également espacés figurent les cinq chiffres du code en même temps que le corps d'un stylo dont la plume est représentée par la marque des PTT; l'ensemble est tenu par une main, celle de tout expéditeur qui ne doit jamais omettre d'indiquer le code lorsqu'il rédige l'adresse d'un envoi postal.

(1) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Suède, Suisse, U.R.S.S. et Yougoslavie.

